

21.11.2002 - 11:30 Uhr

Embargo: Aide Suisse contre le Sida et Croix-Rouge Suisse à l'occasion de la journée mondiale contre le sida - Non à la discrimination des personnes séropositives

Berne (ots) -

Embargo jusqu'au 11:30 h

" On n'attrape pas le VIH juste en parlant du sida ". Des affiches seront là pour nous le rappeler à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. L'Aide Suisse contre le Sida et la Croix-Rouge Suisse ont développé cette campagne ensemble pour combattre la discrimination et la stigmatisation dont sont l'objet les personnes infectées par le VIH, ici et dans le reste du monde. En Suisse, un travail de lobbying est en train de porter ses premiers fruits. Avec le concours de l'Union syndicale suisse et au moyen de clauses spécifiques dans des contrats collectifs, il s'agit d'obtenir que les personnes séropositives soient couvertes par les assurances d'indemnité journalière en cas de maladie.

En Suisse, on compte un nombre croissant de personnes infectées par le VIH. D'une part, le nombre de nouvelles infections annoncées est à nouveau à la hausse et, d'autre part, les décès dus au sida reculent grâce aux thérapies combinées. " L'ignorance, l'incompréhension et les préjugés rendent la vie difficile et favorisent la diffusion de la maladie " a expliqué Ruth Rutman, directrice de l'Aide Suisse contre le Sida lors de la conférence de presse à Berne.

La vie des personnes séropositives n'est pas rendue difficile uniquement par les vexations ou les méchancetés grossières, mais aussi par des discriminations concrètes, institutionnalisées. Un exemple : l'exclusion de fait des personnes séropositives de l'assurance d'indemnité journalière. En cas de maladie, les personnes infectées par le VIH subissent généralement une perte financière considérable, car la plupart des assurances collectives d'indemnité journalière demandent le résultat du test VIH à l'entrée et refusent les personnes qui se déclarent séropositives. Le projet " Suppression des inégalités " que l'Aide Suisse contre le Sida a lancé il y a deux ans conjointement avec d'autres organisations de malades ou de handicapés a abouti à un premier résultat : l'Union syndicale suisse a accepté que cette exigence fasse partie d'une clause antidiscriminatoire plus générale à ancrer dans les contrats collectifs de travail.

Daniel Biedermann, Directeur de la Croix-Rouge suisse, a déclaré que la discrimination était, en toute circonstance, contraire aux principes généraux du mouvement international de la Croix-Rouge. Or, a-t-il dit, la discrimination et la stigmatisation créent souvent des situations propices à une infection avec le VIH. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse met sa longue expérience dans l'intégration de personnes discriminées, dans la prévention et dans les soins au service de la lutte contre la propagation de cette maladie. Aussi la prévention et la lutte contre l'opprobre sont des éléments importants d'une vaste gamme d'activités de la Croix-Rouge suisse, aussi bien au plan suisse qu'au plan international. Si la Croix-Rouge suisse joint son engagement à celui de l'Aide suisse contre le sida dans le contexte de la Journée mondiale du sida, elle est disposée à examiner d'autres domaines où une coopération pourrait s'avérer utile, a dit Biedermann.

Abordant les autres discriminations dont font l'objet les personnes séropositives - plus de 20'000 en Suisse - l'Aide Suisse contre le Sida a présenté une liste d'une centaine d'Etats qui

imposent des restrictions à l'entrée et/ou au séjour des personnes séropositives. Plusieurs états, dont la Russie, l'Irak et les Etats-Unis, refusent aux ressortissants étrangers séropositifs non seulement les permis de séjour de longue durée, mais même les autorisations d'entrée.

Conçue par l'agence Saatchi & Saatchi, la campagne conjointe pour la Journée mondiale de lutte contre le sida du 1er décembre entend diffuser un message clair : ce n'est que par l'information et non pas par l'exclusion qu'il sera possible de gagner la bataille contre la maladie. Les affiches seront visibles dans les transports publics des principales villes de Suisse. A cette action s'ajouteront en complément de multiples activités des antennes régionales de l'Aide Sida.

Contact:

Christoph Schlatter
porte-parole de l'Aide Suisse contre le sida
case postale 1118
8031 Zurich
Tel. +41/1/447'11'21
mailto: christoph.schlatter@aids.ch

Beat Wagner
Responsable du service de la Communication de la
Croix-Rouge Suisse
case postale
3001 Berne
Tel. +41/31/387'74'08
mailto: beat.wagner@redcross.ch
[004]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002236/100022316> abgerufen werden.